

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Naef Laventex S.A., Givisiez*
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Naef Terag Suisse SA (précédemment Naef-Terag Holding AG), Lindau*
3. *Décision par: l'assemblée générale extraordinaire*
4. *Date de la décision: 10.06.2002*
5. *Echéance de préavis des créances: 11.09.2002*
6. *Adresse pour la déclaration des créances: Naef Terag Suisse SA, Lindauerstrasse 15, 8315 Lindau*
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques: Les actifs et passifs de la société dissoute sont repris avec effet rétroactif au 01.01.2002 par Naef Terag Suisse SA, Lindau, par voie de succession universelle et sans liquidation, conformément à l'art. 748 CO. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de procéder à la réunion anticipée des biens des deux sociétés et de requérir la radiation anticipée conformément aux art. 748 ch. 6 et 745 al. 3 CO.*

Bär & Karrer Rechtsanwälte
6301 Zug

(00592992)